

# 😊 Code des bonnes conduites en cantine et garderie 😊

Pour une meilleure participation et un comportement adapté de tous les enfants à l'ambiance générale du temps périscolaire, la commune a décidé de mettre en place quelques consignes toutes simples, faciles à appliquer, qui devront être respectées par chacun.

1- Je m'exprime poliment en toutes circonstances

2- Je respecte les adultes qui m'encadrent, ainsi que les locaux et le matériel mis à ma disposition

9- J'apprends à accepter tout le monde, et à aider ceux qui en ont besoin

8- Mon langage et mes gestes sont respectueux envers mes camarades et le personnel

3- Je me lave les mains avant de rentrer dans le restaurant scolaire

4- J'entre dans le restaurant dans le calme

7- Avant de quitter le restaurant, je participe avec mes camarades, au rangement de ma table

## REGLES A RETENIR

6- Je parle sans crier

5- A table, je me tiens correctement, je mange proprement, en respectant la nourriture et je fais l'effort de goûter à tous les plats



# AVERTISSEMENTS EN CAS DE NON RESPECT

<b>1er avertissement</b>	<p>L'enfant et les parents seront prévenus oralement de l'avertissement. La référente tiendra un carnet avec les circonstances du problème.</p> <p>L'enfant devra effectué une action de participation à la vie collective (Exemples : aider à débarrasser les tables, balayer, faire une lettre d'excuses...).</p>
<b>2ème avertissement</b>	<p>Un courrier sera adressé aux parents avec indication qu'une suspension temporaire de l'accueil sur le temps périscolaire peut-être envisagée, si aucun changement d'attitude de l'enfant est constaté. De plus, une fiche de réflexion sera à remplir par l'enfant, avec un référent périscolaire.</p>
<b>3ème avertissement</b>	<p>Les parents et l'enfant seront convoqués à la mairie, en vue de trouver des solutions, et d'un rappel du code de bonne conduite.</p>
<b>4ème avertissement</b>	<p>Suspension temporaire de l'accueil de l'enfant sur les temps périscolaires.</p> <p>Si aucun changement de comportement n'est constaté à l'issue, une exclusion définitive pourra être prononcée.</p>

△ Toute inscription en garderie ou restaurant scolaire, vaut acceptation du règlement △

-----

## Merci de compléter et de nous retourner ce coupon en mairie

Je m'engage en tant que petit citoyen, à respecter avec le sourire, ce code des bonnes conduites.

Nom :  
Prénom(s) :  
Signature(s) :

Je m'engage à faire respecter ce code des bonnes conduites. Par conséquent, en tant que parent, je m'engage à échanger avec mon enfant sur cette question importante du comportement et de l'intérêt pour chacun, d'avoir une attitude respectueuse.

Signature des parents ou référents :